



Droit, Économie, Gestion

CU/DU : CNC Mandataire judiciaire à la protection des majeurs - option chef de service

Responsable	Descriptions	Informations
Sophie LAMBERT sophie.lambert@univ-amu.fr	Type : Diplôme d'établissement de 1er cycle	Composante : Faculté de Droit et de Science Politique
	Domaines : Droit, Économie, Gestion	Nombre de crédits : 0

OBJECTIFS

RÉGIME D'INSCRIPTION POSSIBLE : Formation continue.

Le DU de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs procède d'un double constat.

D'une part l'augmentation constante du nombre des personnes vulnérables (vieillesse de la population, Maladies diverses comme Alzheimer...) impose la nécessité de former des professionnels aptes à accompagner les majeurs placés sous mesure de protection.

D'autre part, la nouvelle profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs, créée par la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009) sur laquelle pèse désormais une obligation de formation (dont les conditions sont fixées par le décret n° 2008-1508 du 30 décembre 2008 relatifs aux conditions d'âge, de formation et d'expérience professionnelle devant être satisfaites par les mandataires judiciaires à la protection des majeurs et par les délégués aux prestations sociales). Cette obligation de formation pèse également sur les préposés des établissements hébergeant des majeurs protégés. Cette réforme accorde aux mandataires sociaux un délai de 3 ans à compter de la publication des décrets, soit à partir du 1^{er} janvier 2009, relatifs aux mandataires judiciaires à la protection des majeurs pour se conformer aux exigences de formation et demander un agrément.

Le DU de Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs est un diplôme destiné à délivrer, en un an, une formation en vue d'acquérir les compétences juridiques, sociales, médico-sociales, comptables et financières nécessaires à la gestion d'une mesure de protection des majeurs, de même que les éléments d'analyse des situations personnelles (notamment, économiques, sociales, médico-sociales) des majeurs protégés. La délivrance de ce DU permettra d'obtenir également la délivrance du Certificat National de Compétence, requis pour exercer la fonction de mandataire judiciaire à la protection des majeurs à titre professionnel. Pour ce faire, la Faculté

de Droit d'Aix-en-Provence a été habilitée par la DRASS (désormais nommée DRJSCS) en 2009 à délivrer le CNC.

Par ailleurs, face au constat de la formation des salariés, il est apparu opportun de créer une formation spécifiquement dédiée aux chefs de service, dirigeant des mandataires judiciaires désormais formés. Aussi, cette formation s'adresse spécialement aux candidats chefs d'un service tutélaire. En effet, un module de management est prévu, les conduisant à appréhender les connaissances leur permettant de gérer spécifiquement un service MJPM. Ce module est exactement le même que celui prévu dans le diplôme de niveau supérieur en matière sociale la CAFERUIS. Aussi, la Convention existant entre la Faculté de droit d'Aix-en-Provence et le collège coopératif d'Aix-en-Provence permettra aux candidats de bénéficier d'une dispense concernant ce module de management s'ils passent le diplôme du CAFERUIS dans les 5 ans suivant l'obtention du DU-CNC MJPM, au Collège Coopératif d'Aix-en-Provence.

CONDITIONS D'ADMISSION

Aux personnes dirigeant un service ou une structure (type association, maison de retraite notamment...) tutélaire et pouvant prétendre aux dispenses prévues par l'arrêté de 2009 encadrant la formation des mandataires à la protection des majeurs (un niveau bac+ 3 (licence) est au minimum exigé ou bien une expérience professionnelle dans l'un des domaines d'activité de la profession de mandataire judiciaire à la protection des majeurs (diplôme RNCP de niveau III).

Les candidats dépourvus d'un tel diplôme mais ayant une expérience professionnelle conséquente dans ce secteur peuvent éventuellement réaliser un dossier de Validation des Acquis de l'Expérience afin d'accéder à cette formation.

STRUCTURE ET ORGANISATION

NOMBRE	TOTAL	DE	SEMAINES
--------	-------	----	----------



D'ENSEIGNEMENT DANS LA FORMATION :
environ 10 semaines

BORNAGE DE LA PÉRIODE D'ENSEIGNEMENT :

DATE INDICATIVE DE DÉBUT DES
ENSEIGNEMENTS : Septembre

DATE INDICATIVE DE FIN DES
ENSEIGNEMENTS : Avril

LANGUE D'ENSEIGNEMENT : Française

LISTE DES PARCOURS

- [DU Mandataire judiciaire à la protection des majeurs - option chefs de service](#)

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

Il s'agit d'acquérir les connaissances juridiques relatives à la protection des majeurs (loi 2002, loi 2007), celles en matière d'aide sociale, de règles patrimoniales tant juridiques que comptables (surendettement, régimes matrimoniaux, successions, élaboration d'un budget, fiscalité, législation bancaire...), connaissances médicales relatives aux pathologies affectant les majeurs protégés...

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Cette formation conduit à l'obtention du diplôme universitaire en cours d'habilitation (visant l'acquisition des compétences requises pour l'exercice des mesures judiciaires de protection des personnes vulnérables) et du Certificat National de Compétence. La faculté de Droit d' Aix Marseille a été habilitée par la DRJSCS (anciennement DRASS) (agrément de 2009). En outre, un module de management est prévu, leur permettant d'appréhender les connaissances leur permettant de gérer spécifiquement un service MJPM.

STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

Les étudiants en formation continue qui sont déjà en poste dans un service ou une structure MJPM (ce qui est le postulat pour des chefs de service MJPM) : pas de stage exigé.

ÉCRIT FINAL :

- Soutenance des écrits finaux : septembre

MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCE

Compensation entre unités d'enseignement : OUI

Redoublement autorisé : OUI et capitalisation d'unité d'enseignement : OUI

sessions d'examens proposées : en principe 1 session ; puis une seconde de rattrapage 15 jours après les résultats de la 1^{ère} session si besoin.

Période de déroulement des examens : Janvier et juin puis soutenance de l'écrit final en septembre .

POURSUITES D'ÉTUDES

- Diplôme de cadre dirigeant de Maison de retraite
- Diplôme médico-social de niveau Master 2 : CAFERUIS

PARTENARIATS

- Réseau des associations adhérentes à la fédération nationale des associations tutélaires (FNA T) (environ 55 structures dont 20 dans le grand sud)
- Fédération nationale des gérants de tutelle privés
- Mutuelles (MGEN,...)
- Hôpitaux

CONTACTS

Pour contacter le secrétariat :

eleonora.de-oliveira@univ-amu.fr - tél : 0442646271

veronique.nguyen-minh@univ-amu.fr, tél : 04 42 64 62 74

CARACTÉRISTIQUES

- Pour publication uniquement

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)

